

AVANQUEST

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 37.531.855,50 Euros
Siège social : Immeuble Vision Défense, 89-91 boulevard National
92250 La Garenne-Colombes
329 764 625 RCS Nanterre

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2016 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Le Conseil de surveillance s'est appuyé, dans le cadre de sa mission, sur les travaux du Comité d'audit.

Sur la base de ces travaux, le Conseil de surveillance a examiné les comptes présentés par le Directoire, et échangé avec les commissaires aux comptes.

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 40.638.398 euros

Chiffre d'affaires : 18.235.344 euros

Résultat de l'exercice : (15.378.128) euros

Par ailleurs, le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Fait à La Garenne Colombes

Le 30 septembre 2016

La Présidente du Conseil de surveillance
Caroline BOURAINE LE BIGOT